

Un Agenda 21 qui dure...

Le développement durable. Ce concept, né dans les années 80 à l'Organisation des nations unies (Onu), a pour but de réconcilier économie de marché et environnement. En France, la droite et la gauche l'ont adopté. Ainsi le Conseil général de l'Essonne a-t-il lancé, en juin 2003, un Agenda 21 départemental. Avec un « 21 » comme dans XXI^e siècle. Un catalogue de 120 engagements, inspirés par les élus et les citoyens, à tenir en quatre ans. A mi-parcours, les élus du Département ont dressé un premier bilan, mardi matin, en assemblée plénière. Quantitativement, 66 idées ont été appliquées. Soit la moitié. Exemples : l'ouverture d'une Maison de l'Environnement, près de Mennecy. L'édition d'un guide des bonnes pratiques environnementales. Avec obligation, pour les agents départementaux, de réutiliser le côté recto d'une feuille de papier dans la photocopieuse. Autre réalisation : le lancement d'une nouvelle ligne de transports en commun entre

Massy et Orly, ainsi qu'un site propre entre Massy et l'Ecole Polytechnique. D'autres projets n'ont pu aboutir. C'est le cas d'un Ecobus, un car pédagogique censé accueillir les collégiens. Trop cher. Ou encore du Bateaubus, un projet de ligne de transport fluvial entre Vigneux-sur-Seine et Corbeil-Essonnes. Non viable économiquement.

« Intégrer la réflexion dans les réflexions »

Dans l'ensemble, le président du Conseil général de l'Essonne, Michel Berson (PS), se dit « satisfait » du rythme des réalisations, même s'il reconnaît des « insuffisances ». Notamment en matière de promotion des énergies renouvelables. Dans ce domaine hautement stratégique, le Conseil général annonce qu'il a embauché un chargé de mission "énergie". Concernant le volet biocarburants, le Département a, pour l'instant, « intégré la réflexion (...) dans le cadre de ses réflexions sur l'élaboration de sa nouvelle

politique agricole », comme le résumait les auteurs du rapport. De la réflexion pour avancer dans la réflexion, voilà qui demande réflexion... Mais enfin, c'est promis : d'ici la fin de l'année sera adoptée « la politique énergétique départementale ». On y verra peut-être plus clair à ce moment-là. Autre souci : la démobilitation des acteurs associatifs. Présentée il y a trois ans comme un exemple en matière de "démocratie participative" locale, la démarche Agenda 21 souffre d'une désaffection des "citoyens". Le syndrome de l'usine à gaz ? Toujours est-il que Michel Berson admet qu'à mi-chemin, l'Agenda 21 se cherche un « second souffle ». De quoi faire dire à la droite, par la voix de son conseiller général François Pelletant, que lesdits citoyens « se rendent compte qu'il y a beaucoup de parlotte et très peu de concret » dans cet Agenda-là. Seul point positif à ses yeux : la mise aux normes des collèges en Haute qualité environnementale (HQE).